

LE PRET D'HONNEUR SYMBOLIQUE



Critères d'éligibilités validés dans le règlement intérieur, le 7 mai 2019 en conseil d'administration.

Définition :

• Le prêt symbolique est destiné à accompagner des porteurs de projet qui n'ont pas de besoins financiers, mais qui souhaitent bénéficier du statut de créateur : parrainage éventuel et intégration au club des créateurs pendant une durée de 3 ans.

Nature de l'aide :

- Prêt d'honneur à taux 0 et sans garantie
- Montant forfaitaire de 1 000 euros par projet
- Remboursement sur 12 mois maximum
- Pas de possibilité de différé

Critères d'éligibilités :

- Toute création ou reprise d'entreprise dans tous les secteurs d'activités de la pêche, l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'agriculture, des services aux particuliers et des professions libérales, dont l'activité est immatriculée ou en cours d'immatriculation au Répertoire des Métiers ou Registre du Commerce ou à la M.S.A.
- L'entreprise doit être située sur le territoire de la Communauté de Communes Granville Terre & Mer ou de Villedieu Intercom
- Un prêt bancaire couplé n'est pas obligatoire
- Sont exclues, les personnes physiques représentantes des activités associatives, des sociétés civiles immobilières, des GIE ou des groupements d'employeurs, les personnes visées à l'article 35 du CGI, en raison de l'agrément fiscal dont dispose notre association (notamment les activités d'agences immobilières, les intermédiations bancaires, adjudicataires, etc.)

Documents à fournir pour l'expertise du projet :

• Eléments sur le projet :

- Présentation du projet
- CV
- Pièce d'identité
- RIB

Conditions du prêt pour le porteur de projet :

- Le porteur de projet doit attester ne pas avoir eu d'antécédents litigieux avec un quelconque organisme bancaire.

Processus d'attribution du prêt :

- 1 Garantir la confidentialité de la démarche
- 2 Analyse du dossier devant rassembler les éléments suivants : prévisionnel sur 3 ans, CV et dossier de comité d'agrément
- 3 Instruction du dossier
- 4 Passage en comité d'agrément
- 5 Réponse au créateur sous 8 jours